

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2022

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

**Date de Convocation** : 6 Octobre 2022

**Nombre de Conseillers en exercice** : 33 **Présents** : 25

**Etaient présents** : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, MIRASOLA, CRASNAULT, DERUELLE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, CARTA, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, TONNEAU, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, HOCHART, GAJDA, BOUTON.

**Ont donné pouvoir** : Monsieur CHERRIER (*pouvoir à Madame MOHAMED*), Monsieur DERGHAL (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Madame THUROTTE (*pouvoir à Madame DENIS*), Madame THOMAS (*pouvoir à Madame DUPONT*), Monsieur CYBURSKI (*pouvoir à Monsieur DERUELLE*), Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI (*pouvoir à Madame CARTA*), Monsieur BRAILLY (*pouvoir à Monsieur HOCHART*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Madame GAJDA*).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur FEDDAL.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – COMPTE RENDU.

**EXPOSE DU RAPPORTEUR**

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal, j'ai pris les décisions suivantes :

**27 Mai 2022 – N° 2022-91/C.O.I.** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature d'un bon de commande relatif à la mission de Coordonnateur en matière de Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre du dédoublement des classes de Grandes Sections à destination des écoles G. Sand et Diderot-Voltaire avec la Société RV COORDINATION située à CARVIN (62220).

Le montant de la mission est de 805,00 € HT soit **966,00 € TTC**.

Le contrat prendra effet à compter de sa notification au titulaire et prendra fin à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement de l'opération de travaux.

**30 Mai 2022 – N° 2022-92/C.O.I.** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature de la proposition n° 2205-5252 modifiée de la société CERRI située à MAUBEUGE (59618) afin de procéder au raccordement à la fibre optique du 963 rue Berthelot à DENAIN.

Un nouveau bon de commande sera émis pour un montant de 4 097,00 € HT soit **4 916,40 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues aux devis.

.../...

**1<sup>er</sup> Juin 2022 – N° 2022-93/CP** (Commande Publique)

Signature d'un marché pour les travaux de retrait de matériaux pouvant contenir de l'amiante dans les bâtiments communaux et sur la voie publique avec la Société LORBAN & CIE située à LA LONGUEVILLE (59570).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 10 000 € HT
- Montant maximum annuel : 100 000 € HT

Le marché prendra effet à compter du 20 Juin 2022 pour une période d'un an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction dans la limite de 4 ans.

**16 Juin 2022 – N° 2022-94/Culturel**

Signature des contrats et autre document relatifs à l'organisation de « *La fête de la Musique 2022* ».

Cet événement est organisé par le Pôle Culture au sein du théâtre de Verdure situé au Parc Zola, le Mardi 21 Juin 2022 à partir de 17h 30.

Les prestations artistiques sont proposées par la Société « *Lez'Art Spectacles* » située à DENAIN (59220).

Le coût de la prestation (hors frais annexes) s'élève à 5 491 € HT.

Tarif : Entrée gratuite.

**16 Juin 2022 – N° 2022-95/CP** (Commande Publique)

Signature d'un marché pour la location et la maintenance de fontaines à eau pour les écoles de la Ville et les bâtiments communaux avec la Société RLST ELIS HAINAUT située à MARCQ-EN-BAROEUL (59704).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 5 000 € HT
- Montant maximum annuel : 20 000 € HT

Le marché prendra effet à compter du 01/07/2022 pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.

**16 Juin 2022 – N° 2022-96/CP** (Commande Publique)

Signature d'un marché pour la maintenance et l'exploitation d'un parcours acrobatique en hauteur au Parc Zola avec la SARL ARBORICORDE située à CLERMONT-FERRAND (63000).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 7 500 € HT
- Montant maximum annuel : 33 000 € HT

.../...

Le marché prendra effet à compter de sa notification pour une période d'un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.

**20 Juin 2022 – N° 2022-97/CP** (Commande Publique)

Révision à la hausse du BPU de la Société DEBIENNE-MAJUSCULE (*fourniture de papier à usage bureautique et reprographie*) due à l'augmentation du coût de la matière première de l'ordre de 45 % en moyenne sur les prix BPU.

Les pièces justificatives à l'envolée des matières ont été transmises le 7 Juin 2022 par la CAPH. Les autres articles du marché restent inchangés.

**23 Juin 2022 – N° 2022-98/Culturel**

Signature des contrats et autre document relatifs à « *l'exposition du GAD 2022* ».

Cet événement est organisé en partenariat avec le Groupement Artistique Denaisien au sein du Musée Municipal, Place Wilson, du Mardi 5 Juillet 2022 au Samedi 27 Août 2022, aux jours et horaires d'ouverture du Musée.

Tarif : **Entrée gratuite.**

**23 Juin 2022 – N° 2022-99/CP/FI** (Commande Publique/Financier)

Signature d'une modification de marché avec la Société PROLAIDIS, titulaire du marché 2019/66 (*fourniture de denrées alimentaires pour les services de restauration de la Ville – Lot 3 : produits laitiers et avicoles*).

Cette modification prend acte d'une hausse moyenne des prix du BPU d'environ 14 %, suite à l'augmentation du prix des matières premières.

Cette modification de marché prend effet à compter de sa notification jusqu'au rétablissement des marchés premières, les clauses du marché initial restent inchangées.

**23 Juin 2022 – N° 2022-100/Événementiel**

Signature du contrat de cession et de tout autre document avec RIDEAU ROUGE ORGANISATION situé à DAMMARIE LES LYS qui propose « *GROUPE BLUE JEAN'S COVER, TRIBUTE PASCAL OBISPO, OTTAWAN* » qui animeront le spectacle du Dimanche 14 Juillet 2022, au Parc Zola.

Le coût global du contrat « clé en main » s'élève à **13.880 € TTC** comprenant l'ensemble des cachets, les charges, la scène, les loges, la sonorisation, les éclairages, les frais de déplacement, l'équipe technique, les accompagnateurs, le présentateur, les repas et boissons.

**23 Juin 2022 – N° 2022-101/Événementiel**

Signature d'une convention et tout autre document avec l'Association des Secouristes Français Croix Blanche située à WALLERS qui assurera la gestion du dispositif de secours de Denain-Plage, au Parc Zola du 18 Juillet 2022 au 15 Août 2022.

Le coût global de cette prestation s'élève à **9 008,36 €.**

**23 Juin 2022 – N° 2022-103/Événementiel**

Signature du contrat d'engagement et tout autre document avec la Société PASCAL SONORISATION située à ROEULX, qui propose d'animer une soirée musicale « **Caliente** », le Vendredi 5 Août 2022, au Parc Zola.

Le coût global du contrat s'élève à **550,00 € TTC**.

**24 Juin 2022 – N° 2022-102/Événementiel**

Signature du contrat d'engagement et tout autre document avec la Société PASCAL SONORISATION située à ROEULX qui propose d'animer une soirée musicale « **Année 80** », le Vendredi 29 Juillet 2022, au Parc Zola.

Le coût global du contrat s'élève à **550,00 € TTC**.

**24 Juin 2022 – N° 2022-106/COI** *(Conduite d'Opérations d'Investissement)*

Signature de la proposition n° DE00001192 de la Société LEPERS & FRERES située à DOMPIERRE-SUR-HELPE (59440) afin de procéder à la mise en fonctionnement des sonneries de l'église Saint-Martin à Denain.

Un bon de commande sera émis pour un montant de 1 520,00 € HT soit **1 824,00 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**24 Juin 2022 – N° 2022-107/COI** *(Conduite d'Opérations d'Investissement)*

Signature des propositions n° 21277708 et 21277716 du 15/06/2022 de ENEDIS située à BETHUNE (62400) afin de procéder à des suppressions de branchements électriques aux adresses n° 5 et 7 de la rue Jules Mousseron à Denain.

Un bon de commande sera émis pour ces deux prestations pour un montant total de 866,00 € HT soit **1.039,00 € TTC**, décomposé comme suit :

- Suppression branchement 5 rue Jules Mousseron : 433,00 € HT/519,60 € TTC.
- Suppression branchement 7 rue Jules Mousseron : 433,00 € HT/519,60 € TTC.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues aux devis.

**27 Juin 2022 – N° 2022-108/CP** *(Commande Publique)*

Signature d'une convention pour l'accompagnement et la mise en conformité du système de vidéo protection de la Ville avec la Société INSIDE située à VILLENEUVE D'ASCQ (59650).

Le montant total des prestations du marché est de 2 000 € HT pour :

- Audit du système de vidéo protection,
- Rapport d'audit et plan d'action,
- Réunion de restitution.

Les options définies dans la convention seront validées au besoin.

La prestation est conclue pour une durée allant jusqu'au 31 décembre de l'année de sa signature.

**27 Juin 2022 – N° 2022-109/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Formalisation d'un avenant de transfert suite à la cession du fonds de commerce de la Société CSPS CONSULTING située à SECLIN (59113) au profit de la Société SOCOTEC CSPS CONSULTING située à LESQUIN (59810).

Le contrat n° 21CONS02 (*mission de coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre du NPNRU relatif à la maison du projet située au 118 rue de Villars à Denain*) est donc transféré à la Société SOCOTEC CSPS CONSULTING.

Cet avenant de transfert n'a aucune incidence financière pour ce contrat. Il prendra effet à compter de sa notification au titulaire, ci-nommé SOCOTEC CSPS CONSULTING.

**27 Juin 2022 – N° 2022-110/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Formalisation d'un avenant de transfert suite à la cession du fonds de commerce de la Société CSPS CONSULTING située à SECLIN (59113) au profit de la Société SOCOTEC CSPS CONSULTING situé à LESQUIN (59810).

Le contrat n° 21CONS01 (*mission de coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre du réaménagement du Stade Bayard et de ses abords*) est donc transféré à la Société SOCOTEC CSPS CONSULTING.

Cet avenant de transfert n'a aucune incidence financière pour ce contrat. Il prendra effet à compter de sa notification au titulaire, ci-nommé SOCOTEC CSPS CONSULTING.

**28 Juin 2022 – N° 2022-111/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature de la proposition n° DA22/221957 du 28/06/2022 de ENEDIS située à BETHUNE (62400) afin de procéder au raccordement électrique du 999 rue Henri Barbusse à Denain.

Un bon de commande sera émis pour cette prestation pour un montant total de 2 048,26 € HT soit **2 457,91 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues aux devis.

**29 Juin 2022 – N° 2022-112/Événementiel**

Signature d'une convention avec l'Association des Secouristes Français Croix Blanche située à WALLERS, qui assurera la gestion du dispositif de secours des spectacles de la Fête Nationale, au Parc Zola le 14 Juillet 2022.

Le coût global de cette prestation s'élève à **288,28 €**.

**29 Juin 2022 – N° 2022-113/P.E.J.S.** (Pôle Enfance, Jeunesse, Séniors)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « OSMOSE », représenté par Monsieur VAN VEERDEGEM situé à MARCINELLE (6001/Belgique) qui assurera l'animation musicale du thé dansant du Dimanche 17 Juillet 2022.

Le coût global de ce contrat s'élève à **450 € TTC**.

**30 Juin 2022 – N° 2022-114/Médiathèque**

Signature des contrats et autres documents relatifs à l'organisation des animations consacrées au Manga, mises en place à la Médiathèque « *Jacques Prévert* » :

- Courant septembre 2022 : réalisation d'une fresque sur vitres, par l'illustrateur Jean-Baptiste Roeland situé à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350).

Le coût de la prestation (hors frais annexes) s'élève à 815 € TTC.

- Mercredi 2 Novembre 2022 de 14h30 à 16h00 : « *Ateliers poupées Washi* », proposés par Y Vân Vuong/Asiancloud situé à LILLE (59000).

Le coût de l'intervention (hors frais annexes) s'élève à 259,60 € TTC.

- Samedi 5 Novembre 2022 à 14h30: spectacle « *Histoires et contes du Japon* », proposé par Les Porteurs de rêves situés à BRUXELLES (1190/Belgique).

Le coût de l'intervention (hors frais annexes) s'élève à 631,55 € TTC.

L'entrée pour ces manifestations est gratuite.

**30 Juin 2022 – N° 2022-115/Médiathèque**

Signature d'un avenant au contrat EG121497 concernant la location d'un véhicule Peugeot Partner pour la Médiathèque « *Jacques Prévert* » avec la Société DLM située à LILLE (59000).

Le montant mensuel de la location s'élève à 230,84 € HT soit **277,01 € TTC.**

La prestation est conclue pour une durée allant jusqu'au 18 Janvier 2023.

**4 Juillet 2022 – N° 2022-116/CP (Commande Publique)**

Signature d'un marché pour la maintenance des ascenseurs (*Hôtel de Ville, Complexe Sportif Jean Degros, Maison de Quartier du Faubourg Duchateau, Ateliers périscolaires Diderot-Voltaire, Inspection académique, Maison du Projet*) avec la Société OTIS située à MARCQ-EN-BAROEUL.

Le montant total des prestations de la consultation est fixé à 3 450 € HT soit **4 140 € TTC.**

Le marché prendra effet à compter de sa notification pour une période d'un an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction dans la limite de 4 ans.

**5 Juillet 2022 – N° 2022-117/CP (Commande Publique)**

Signature d'un marché pour la fourniture et la livraison d'un véhicule de type Ampliroll équipé de deux bennes, véhicule neuf ou d'occasion pour le service propreté urbaine de la Ville de Denain avec la Société SAS COQUIDE située à MONCHY LE PREUX (62118).

Le montant total des prestations du marché est fixé à 44 867,50 € HT soit **53 841,00 € TTC.**

Le marché prendra effet à compter de sa notification jusqu'à expiration du délai de garantie.

**5 Juillet 2022 – N° 2022-118/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature de la proposition n° ED/GD/23032021 de la Société SOFRATEL située à BOUCHAIN (59111) afin d'acquérir les licences des caméras du pourtour et du parking du Centre Aquatique, ainsi l'intégration logiciel au sein du CSU de la Ville de Denain.

Un bon de commande sera émis pour un montant de 14 835,74 € HT soit **17 802,89 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**7 Juillet 2022 – N° 2022-119/A.P.** (*Arts Plastiques*)

Signature des contrats et autres documents relatifs à l'accueil en résidence au sein de l'école d'arts plastiques, dans le cadre du programme « *Archipel* » de résidence et création soutenu par la DRAC Hauts-de-France et le Département du Pas-de-Calais – Pôle intérieur, de l'artiste-auteur Apolline DUCROCQ durant 14 semaines non consécutives réparties sur la fin de l'année 2022 du 26 Septembre et jusqu'au 27 Janvier 2023.

En dehors de la mise à disposition de locaux et ateliers de l'école d'arts plastiques, aucune autre charge, notamment financière, ne sera supporter par la Commune.

**8 Juillet 2022 – N° 2022-120/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature de la proposition n° Q-235345 – 0421303 de la Société VERITAS située à MARCQ-EN-BAROEUL (59700) afin de procéder à un diagnostic technique ponctuel relatif à la structure de la salle de sports Jean Degros du Complexe Sportif, situé Boulevard du 8 Mai 1945.

Un bon de commande sera émis pour un montant de 2 870,00 € HT soit **3 444,00 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au contrat.

**8 Juillet 2022 – N° 2022-121/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature de la proposition n° 00051716 du 07/07/2022 de la Société LAMY EXPERTISE située à CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR (69410) afin de procéder à une expertise contradictoire ayant pour objet un avis technique relatif à des désordres constatés aux Complexe Tennistique Yannick Noah situé au Parc Lebret.

Un bon de commande sera émis pour un montant de 2 110,00 € HT soit **2 532,00 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au contrat.

**12 Juillet 2022 – N° 2022-122/Sports**

Signature d'un contrat relatif à la location et à la maintenance d'un sanitaire mobile avec la Société WC LOC située à VALENCIENNES (59306).

Le contrat de la maintenance et de l'entretien d'un sanitaire mobile est de 3,74 € HT par jour calendaire soit **4,49 € TTC**. Ce prix est ferme et définitif jusqu'à échéance du présent contrat.

Le contrat est conclu pour une durée de trois ans et prendra effet le 14/10/2022.

**15 Juillet 2022 – N° 2022-123/P.E.J.S.** (*Pôle Enfance, Jeunesse, Séniors*)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « *FCM ANIMATIONS* » représenté par Monsieur DANQUOINS situé à BERGUES (59380) qui assurera l'animation musicale du thé dansant du Dimanche 14 Août 2022.

Le coût global de ce contrat s'élève à **580 € TTC.**

**19 Juillet 2022 – N° 2022-124/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature de la proposition n° DE00001210 du 05/07/2022 de la Société SAS AD SPORT située à LINSELLES (59497) afin de procéder à la remise en peinture des tracés du parquet de la salle de basket Jean Degros du Complexe Sportif.

Un bon de commande sera émis pour un montant de 4 760,00 € HT soit **5 712,00 € TTC.**

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au contrat.

**19 Juillet 2022 – N° 2022-125/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature d'un marché n° 2022/43 pour une mission de maîtrise d'oeuvre consistant en la démolition, le désamiantage et la dépollution de deux bâtiments communaux avec l'entreprise ANTEA France située à OLIVET (45166).

Le montant global du marché s'élève à 47 200,00 € HT soit 56 640,00 € TTC, décomposé comme suit :

- Tranche Ferme : 10 600,00 € HT / **12 720,00 € TTC.**
- Tranche Optionnelle 1 : 19 500,00 € HT / **23 400,00 € TTC.**
- Tranche Optionnelle 2 : 17 100,00 € HT / **20 520,00 € TTC.**

Le marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire et prendra fin à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement de l'opération de travaux.

**22 Juillet 2022 – N° 2022-126/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature d'une modification de marché n° 1 au marché n° 2019/75 de travaux d'évolution et extension du dispositif de vidéo protection de la Ville de Denain – Phase 3 avec la Société SAS SOFRATEL située à BOUCHAIN (59111).

La modification de marché n° 1 porte sur des adaptations dédiées aux échanges avec les usagers et l'assistant à maîtrise d'ouvrage afin d'améliorer les performances des installations (*installations sur des mats indépendants mieux positionnés, remplacement de caméras par des modèles plus performants*) et de tirer profit de ces interventions pour raccorder en fibre noire les écoles Diderot-Voltaire.

Le montant de cette modification de marché n° 1 s'élève à 29 417,05 € HT soit **35 300,46 € TTC.**

Le pourcentage d'écart total introduit par cet avenant est de +3,84 % relevant des modifications de faibles montants autorisées par l'article R2194-8 du Code de la commande publique.

Cette modification de marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**22 Juillet 2022 – N° 2022-127/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature d'une modification de marché n° 1 au marché n° 2021/49 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 7 : électricité avec la Société HAINAUT ELECTRICITE située à SAINT-AMAND-LES-EAUX (59732).

La modification de marché n° 1 porte sur des travaux supplémentaires rendus nécessaires par la conduite de l'opération et les modifications de marchés portant sur les autres lots de l'opération.

Il s'agit de la mise en place d'une alimentation électrique pour des équipements électriques provisoires pour permettre l'usage de la salle de motricité en salle de restauration entre la phase 1 et 2 (*plus-value de 2 788,55 € HT*), de la révision de l'équipement électrique des postes de travail au droit des bureaux de chaque classe pour les adapter aux équipements utilisés (*tableaux numériques – moins value de 2 153,11 € HT*) et de l'adaptation d'alimentation électrique rendue nécessaire suite à l'ajout de stores motorisés et d'un ascenseur au lot gros œuvre étendu (*plus value de 3 629,82 € HT*).

Le montant de cette modification n° 1 s'élève à 4 265,26 € HT soit **5 118,31 € TTC**.

Le pourcentage d'écart total introduit par cet avenant est de +1,90 % relevant des modifications de faibles montants autorisées par l'article R2194-8 du Code de la commande publique.

Cette modification de marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**22 Juillet 2022 – N° 2022-128/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature d'une modification de marché n° 1 au marché n° 2021/92 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 2 : menuiseries intérieures avec la Société VA VICTOIRE située à PETITE-FORÊT (59494).

La modification de marché n° 1 porte sur des travaux supplémentaires décidés suite aux échanges avec les usagers et les bureaux acoustiques, afin d'améliorer le confort acoustique, la facilité d'entretien de l'ouvrage.

Il s'agit du remplacement d'une façade de gaine par une porte avec affaiblissement de 43 décibels et ajustements de menuiseries (*plus value de +1 333,59 € HT*), du remplacement de joints anti-pince doigts rapportés par des joints intégrés sur les portes intérieures, plus esthétique et durable (*plus value de +4 144,72 € HT*) et de suppression d'un châssis vitré dans le hall d'entrée (*moins-value de 1 096,78 € HT*).

Le montant de cette modification de marché n° 1 s'élève à 4 381,53 € HT soit **5 257,84 € TTC**.

Le pourcentage d'écart total introduit par cet avenant est de +2,41 % relevant des modifications de faibles montants autorisées par l'article R2194-8 du Code de la commande publique.

Cette modification de marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**22 Juillet 2022 – N° 2022-129/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature d'une modification de marché n° 2 au marché n° 2021/45 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 1 : gros œuvre étendu avec la Société HDF Construction située à DENAIN (59220).

La modification de marché n° 2 porte sur des travaux supplémentaires décidée suite aux échanges avec les usagers et les bureaux d'études thermique et acoustique, afin d'améliorer le confort thermique et acoustique.

Ces travaux portent sur la fourniture et pose d'un brise-soleil en aluminium sur les façades sud et ouest (*plus value de +48 385 € HT*). En complément, afin de respecter l'étude de réglementation thermique, les stores intérieurs et rideaux occultant prévus dans le marché initial sont remplacés par des stores de protection solaire extérieurs motorisés (*plus value de 4 041 € HT*). Enfin, dans un souci d'améliorer les performances acoustiques et d'optimisation économique, les dalles du faux plafond intérieur en fibre de bois sont remplacées par des panneaux rigides haute-densité plus classique, plus performant acoustiquement et moins chers. Pour améliorer l'acoustique du préau, le plafond en plaque de ciment est remplacé par un plafond en fibre de bois. Ces changements induisent une moins value de 18 783,45 € HT.

Le montant de cette modification de marché n° 2 s'élève à 33 642,55 € HT soit **40 371,06 € TTC**.

Le pourcentage d'écart introduit par cet avenant par rapport au marché initial est de +1,18 %.

Le montant total des modifications de marché 1 et 2 est de 94 532,75 € HT soit une augmentation du marché initiale de 3,31 %, relevant des modifications de faibles montants autorisées par l'article R2194-8 du Code de la commande publique.

Cette modification de marché n° 2 prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

### **26 Juillet 2022 – N° 2022-130/Culturel**

Signature des contrats et autres documents avec l'Association « *Denain 2012* » pour la mise à disposition de la partie nord du Parc Zola, Théâtre de Verdure, pour les représentations du spectacle son et lumière « *de Terre et de Feu en Hainaut* » qui auront lieux aux dates et heures reprises ci-dessous :

- Vendredi 26 Août 2022 à 20h30.
- Samedi 27 Août 2022 à 20h30.
- Dimanche 28 Août 2022 à 20h30.
- Vendredi 2 Septembre 2022 à 20h30.
- Samedi 3 Septembre 2022 à 20h30.
- Dimanche 4 Septembre 2022 à 20h30.

L'Association « *Denain 2012* » aura la responsabilité de la billetterie, de la mise en vente et percevra les recettes respectives à chaque date.

Les places sont vendues par l'association aux tarifs de 15 € pour le tarif plein, de 8 € pour le tarif réduit et de 3 € pour les enfants de moins de 12 ans.

La commune met également à disposition une aide logistique et le matériel scénique nécessaire, dont elle a la gestion. Cette mise à disposition s'effectuera du 16/08/2022 au 09/09/2022.

### **29 Juillet 2022 – N° 2022-132/CP** (*Commande Publique*)

Signature d'un marché pour les prestations de transports terrestres dans le cadre des activités scolaires, périscolaires et autres activités diverses avec la Société SAS PLACE AUTOCARS située à TRITH-SAINT-LEGER (59125).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 3 000 € HT
- Montant maximum annuel : 40 000 € HT

Le marché prendra effet à compter de sa notification pour une période d'un an, renouvelable 1 fois par tacite reconduction dans la limite de 2 ans.

**12 Août 2022 – N° 2022-133/CP** (Commande Publique)

Signature d'une modification suite au transfert de la Ruche vers la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut avec la Société AUTOMATIQUE NORD SERVICE située à AVESNES-LES-AUBERT (59129), titulaire du contrat relatif à l'installation, la mise en service et la maintenance de neuf distributeurs automatiques de boissons et friandises.

La redevance sur le chiffre d'affaire Hors Taxe versée à la ville par le titulaire fera l'objet d'un mandat pour la partie allouée à la Ruche du 1er Janvier au jour du transfert effectif du contrat rendu exécutoire.

Les autres articles du contrat restent inchangés.

**16 Août 2022 – N° 2022-134/COM** (Communication)

Signature d'un contrat d'entretien du massicot électrique, MASSICOT IDEAL 6655, avec la Société PIL SERVICE VOUTERS située à PROVIN (59185), en fonction des besoins de maintenance et d'entretien.

Le montant de ce contrat d'entetien s'élève à 810,85 € HT soit **973,02 € TTC**.

Le contrat prendra effet à compter du 01/01/2023 pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse d'année en année dans la limite de 3 ans.

**25 Août 2022 – N° 2022-136/URB** (Urbanisme)

Signature d'une convention provisoire et précaire de chasse avec l'Association « Marcel CHEVALIER », représentée par Monsieur CHEVALIER, Président, dont le siège social se trouve à DENAIN (59220). Les propriétés communales à usage agricole concernées par cette convention sont les suivantes :

SECTION	PARCELLE	SUPERFICIE (en m <sup>2</sup> )
AE	3	10342
AE	4	18262
AE	6	6635
AE	249	7720
AE	11	3607
AE	12	428
AE	16	165440
AD	350	31749
AD	371	
AD	312	
AD	86	10962

AM	84	3352
AM	85	52
		<b>258 549 m<sup>2</sup></b>

Dans le cadre de l'extension du quartier Bellevue, et de la création d'une résidence « *Domaine des SILENES* », la Commune a acté le principe de cession des parcelles. Les parcelles cadastrées section AD n<sup>os</sup> 86 pour partie et 371, AE n<sup>o</sup> 16 pour partie reprises dans la présente convention sont intégrées au projet d'aménagement en cours. Dès signature définitive de l'acte de vente, la Commune informera le preneur. La superficie reprise dans la présente décision pourra évoluer en cours de convention.

La convention provisoire et précaire est consentie à partir du 1<sup>er</sup> Juin 2022 pour se terminer le 31 Mai 2023 moyennant une redevance annuelle de 10 €/ha.

**30 Août 2022 – N° 2022-137/P.E.J.S.** (*Pôle Enfance, Jeunesse, Séniors*)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « *DUO STEVY* », représenté par Monsieur HARCHIES situé à GAURAIN (7530/Belgique) qui assurera l'animation du thé dansant du Dimanche 11 Septembre 2022.

Le coût global de ce contrat s'élève à **550 € TTC**.

**31 Août 2022 – N° 138/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature d'une modification de marché n° 3 au marché n° 2021/45 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 1 : gros œuvre étendu avec la Société HDF-Construction située à DENAIN (59220).

La modification de marché n° 3 a pour objet de prolonger le délai d'exécution de la phase 1 de 9,5 mois (*préparation comprise*), à 11 mois.

Cette prolongation est justifiée par des circonstances échappant à la responsabilité du titulaire, le mettant dans l'impossibilité de respecter le délai contractuel (*retard pour l'installation du chantier en raison de vandalisme et vol nocturne, et retards de livraisons de murs rideaux en aluminium en conséquence des difficultés d'approvisionnement en aluminium*). Ces événements extérieurs au titulaire ont retardé la fermeture de certaines zones du chantier, et la finalisation de ses prestations selon le planning initial.

La modification de marché n° 3 est sans incidence financière.

Cette modification de marché n° 3 prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**31 Août 2022 – N° 139/COI** (*Conduite d'Opérations d'Investissement*)

Signature d'une modification de marché n° 1 au marché n° 2021/46 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 3 : revêtements sols durs/souples avec la Société HDF-Construction située à DENAIN (59220).

La modification de marché n° 1 a pour objet de prolonger le délai d'exécution de la phase 1 de 9,5 mois (*préparation comprise*), à 11 mois.

Cette prolongation est justifiée par des circonstances échappant à la responsabilité du titulaire, le mettant dans l'impossibilité de respecter le délai contractuel (*retard pour l'installation du chantier en raison de vandalisme et vol nocturne, et retards de livraisons de murs rideaux en aluminium en conséquence des difficultés d'approvisionnement en aluminium*). Ces événements extérieurs au titulaire ont retardé la fermeture de certaines zones du chantier, et la finalisation de ses prestations selon le planning initial.

La modification de marché n° 1 est sans incidence financière.

Cette modification de marché n° 1 prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**31 Août 2022 – N° 2022-140/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature d'une modification de marché n° 1 au marché n° 2021/47 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 5 : peintures avec la Société INITIALE(S) située à VILLENEUVE D'ASCQ (59650).

La modification de marché n° 1 a pour objet de prolonger le délai d'exécution de la phase 1 de 9,5 mois (*préparation comprise*), à 11 mois.

Cette prolongation est justifiée par des circonstances échappant à la responsabilité du titulaire, le mettant dans l'impossibilité de respecter le délai contractuel (*retard pour l'installation du chantier en raison de vandalisme et vol nocturne, et retards de livraisons de murs rideaux en aluminium en conséquence des difficultés d'approvisionnement en aluminium*). Ces événements extérieurs au titulaire ont retardé la fermeture de certaines zones du chantier, et la finalisation de ses prestations selon le planning initial.

La modification de marché n° 1 est sans incidence financière.

Cette modification de marché n° 1 prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**31 Août 2022 – N° 2022-141/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature d'une modification de marché n° 1 au marché n° 2021/48 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 6 : CVC/Plomberies avec la Société AM Chauffage située à VALENCIENNES (59300).

La modification de marché n° 1 a deux objets :

1° Prolonger le délai d'exécution de la phase 1 de 9,5 mois (*préparation comprise*), à 11 mois.

Cette prolongation est justifiée par des circonstances échappant à la responsabilité du titulaire, le mettant dans l'impossibilité de respecter le délai contractuel (*retard pour l'installation du chantier en raison de vandalisme et vol nocturne, et retards de livraisons de murs rideaux en aluminium en conséquence des difficultés d'approvisionnement en aluminium*). Ces événements extérieurs au titulaire ont retardé la fermeture de certaines zones du chantier, et la finalisation de ses prestations selon le planning initial.

2° Décider de la réalisation des travaux supplémentaires de mise en place d'un vidoir avec eau chaude dans le local de rangement, suite à des échanges avec les futurs utilisateurs. Cet équipement devrait faciliter l'exécution du ménage, particulièrement en attendant la livraison de la phase 2. Ce changement induit une plus value de 1 842,77 € HT.

Le montant de cette modification de marché n° 1 s'élève à 1 842,77 € HT soit **2 211,32 € TTC**.

Le pourcentage d'écart introduit par cet avenant par rapport au marché initial est de 0,42 %.

Cette modification de marché n° 1 prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**31 Août 2022 – N° 2022-142/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature d'une modification de marché n° 2 au marché n° 2021/49 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 7 : électricité avec la Société HDF-Construction située à DENAIN (59220).

La modification de marché n° 3 a pour objet de prolonger le délai d'exécution de la phase 1 de 9,5 mois (*préparation comprise*), à 11 mois.

Cette prolongation est justifiée par des circonstances échappant à la responsabilité du titulaire, le mettant dans l'impossibilité de respecter le délai contractuel (*retard pour l'installation du chantier en raison de vandalisme et vol nocturne, et retards de livraisons de murs rideaux en aluminium en conséquence des difficultés d'approvisionnement en aluminium*). Ces évènements extérieurs au titulaire ont retardé la fermeture de certaines zones du chantier, et la finalisation de ses prestations selon le planning initial.

La modification de marché n° 2 est sans incidence financière.

Cette modification de marché n° 2 prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**31 Août 2022 – N° 2022-143/COI** (Conduite d'Opérations d'Investissement)

Signature d'une modification de marché n° 3 au marché n° 2021/51 relatif aux travaux de rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot, lot 9 : VRD/Espaces Verts avec la Société TMG située à HERGNIES (59199).

La modification de marché n° 3 a pour objet de prolonger le délai d'exécution de la phase 1 de 9,5 mois (*préparation comprise*), à 11 mois.

Cette prolongation est justifiée par des circonstances échappant à la responsabilité du titulaire, le mettant dans l'impossibilité de respecter le délai contractuel (*retard pour l'installation du chantier en raison de vandalisme et vol nocturne, et retards de livraisons de murs rideaux en aluminium en conséquence des difficultés d'approvisionnement en aluminium*). Ces évènements extérieurs au titulaire ont retardé la fermeture de certaines zones du chantier, et la finalisation de ses prestations selon le planning initial.

La modification de marché n° 3 est sans incidence financière.

Cette modification de marché n° 3 prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**5 Septembre 2022 – N° 2022-144/Culturel**

Signature des contrats et autres documents en coréalisation avec différents partenaires relatifs aux spectacles énumérés ci-après :

- Samedi 24 Septembre 2022 à 20h00, au Théâtre : « *LES JUMEAUX* » : spectacle proposé par la Société « *VERONE PRODUCTIONS* » située à LILLE (59000). Les places seront vendues par le producteur aux tarifs de **28 €** (*hors marge revendeurs*).

- Vendredi 7 Octobre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *TRISOMIE 21* » : concert proposé par la Société « *CHROMO MUSIC PROD* » située à LILLE (59000). Les places seront vendues par le producteur au tarif de **25 €** (*hors marge revendeurs*).

- Samedi 15 Octobre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *BOODER* » : Spectacle proposé par la Société « *DAVID HARDIT PRODUCTIONS* » située à REIMS (51110). Les places seront vendues par le producteur au tarif de **25 €** (*hors marge revendeurs*).

- Samedi 29 Octobre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *TERRENOIRE* » : concert proposé par « *LE BUREAU DES SPECTACLES* » situé à LILLE (59000). Les places seront vendues par le producteur au tarif de **35 €** (*hors marge revendeurs*).

Lesdits partenaires percevront les recettes de billetteries respectives à chaque date. La commune, quant à elle prendra en charge les frais annexes d'accueil et la valorisation de son personnel et de ses équipements.

### **5 Septembre 2022 – N° 2022-145/Culturel**

Signature des contrats et autres documents relatifs aux manifestatons suivantes :

- Samedi 1<sup>er</sup> Octobre 2022 à 20h00, au Théâtre : « *l'Orchestre de DOUAI* » : concert proposé par la Société « *Orchestre de Douai, Région Hauts-de-France* » située à DOUAI (59500).

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à **8 900 € HT**.

Tarif : **20 €** - Tarif réduit : **15 €**.

- Vendredi 14 Octobre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *Bien au-delà du délire* » : concert proposé par l'association « *Francis Décamps Concept* » située à MONTBELIARD (25200).

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à **2 500 € HT**.

Tarif : **20 €** - Tarif réduit : **15 €**.

- Vendredi 21 Octobre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *DA SILVA* » : concert proposé par la Société « *VERONE PRODUCTIONS* » située à LILLE (59000).

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à **3 000 € HT**.

Tarif : **20 €** - Tarif réduit : **15 €**.

### **9 Septembre 2022 – N° 2022-147/CP** (*Commande Publique*)

Signature d'un marché pour la fourniture de consommables informatiques pour les services de la Ville avec la Société ECOBUROTIC ACIPA située à MONISTROL-SUR-LOIRE (43120).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 1 000 € HT.
- Montant maximum annuel : 10 000 € HT.

Le marché prend effet à compter de sa notification pour une période de deux ans.

**15 Septembre 2022 – N° 2022-148/Culturel**

Signature des contrats et autres documents relatifs à l'organisation des manifestations ci-dessous :

- Dimanche 13 Novembre 2022 à 16h00, au Théâtre : « *ZOHRA H, Houria les yeux verts* » : spectacle proposé par la Société « *LE BUREAU DES SPECTACLES* » situé à LILLE (59000).

Tarif unique : **29 €** (*hors marges revendeurs*).

Les recettes à provenir de la billetterie seront perçues par la société, et une participation financière de la Ville au cachet artistique, d'un montant de **2 500 €** sera versée à la Société « *LE BUREAU DES SPECTACLES* ».

- Vendredi 2 Décembre 2022 à 20h30, au Théâtre : Sandrine ALEXI, flingue l'actu : spectacle proposé par la société « *DH MANAGEMENT* » située à REIMS (51100).

Tarifs de **29 €** et **23,20 €** (*hors marges revendeurs*).

Les recettes à provenir de la billetterie seront perçues par la société, et une participation financière de la Ville au cachet artistique, d'un montant de **3 000 €** sera versée à la Société « *DH MANAGEMENT* ».

**15 Septembre 2022 – N° 2022-149/Culturel**

Signature des contrats et autres documents relatifs aux manifestations ci-dessous :

- Mardi 25 Octobre 2022 à 15h00, au Théâtre : « *LE MYSTERE DES SUPERS HEROS* » : spectacle proposé par la Société « *La Boussole Concepts et Spectacles* » située à MOUCHIN (59310).

Les places seront vendues par le producteur aux tarifs de **5 €** et **4 €**.

- Mardi 22 Novembre 2022 à 10h00 et 14h00 et Mercredi 23 Novembre 2022 à 14h30, au Théâtre : « *RICK le cube vers un nouveau monde* » : spectacle donné par la C.A.P.H. Située à WALLERS (59135).

Tarifs : **5 €** ou **gratuit** selon conditions.

- Samedi 26 Novembre 2022 à 20h00, au Théâtre : « *MAHE* » : spectacle proposé par la société « *VERONE PRODUCTIONS* » située à LILLE (59000).

Les places seront vendues par le producteur au tarif de **17 €** (*hors marge revendeurs*).

- Mardi 6 Décembre 2022 à 20h00, au Théâtre : « *LE LAC DES CYGNES* » : spectacle proposé par « *LE BUREAU DES SPECTACLES* » situé à LILLE (59000).

Les places seront vendues par le protecteur au tarif de **40 €** (*hors marge revendeurs*).

- Vendredi 9 Décembre 2022 à 20h00, au Théâtre : « *TANGUY PASTUREAU* » : spectacle proposé par « *LE BUREAU DES SPECTACLES* » situé à LILLE (59000).

Les places seront vendues par le producteur au tarif de **29 €** (*hors marge revendeurs*).

**15 Septembre 2022 – N° 2022-150/Culturel**

Signature des contrats et autres documents relatifs aux manifestations ci-dessous :

- Vendredi 4 Novembre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *CALI* » : concert proposé par la société « *VERONE PRODUCTIONS* » située à LILLE (59000).

Le coût du cachet (hors frais annexes) s'élève à 8 500 € HT.

Tarif : 25 €.

Tarif réduit : 15 €.

- Samedi 12 Novembre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *OURS* » : concert proposé par la société « *VERONE PRODUCTIONS* » située à LILLE (59000).

Le coût du cachet (hors frais annexes) s'élève à 3 000 € HT.

Tarif : 20 €.

Tarif réduit : 15 €.

- Vendredi 25 Novembre 2022 à 20h30, au Théâtre : « *SANSEVERINO* » : concert proposé par la société « *VERONE PRODUCTIONS* » située à LILLE (59000).

Le coût du cachet (hors frais annexes) s'élève à 8 000 € HT.

Tarif : 20 €.

Tarif réduit : 15 €.

\_\_\_\_\_  
L'Assemblée est invitée à se prononcer.  
\_\_\_\_\_

**DECISION : ADOPTE PAR 32 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.**

**S'est abstenu : Monsieur FEDDAL.**

Le Secrétaire de séance,



Y. FEDDAL.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



A.L. DUFOUR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le.....  
et de la publication le.....